

LA GAZETTE

de Saint Jean de Beuregard

Avril 2022

Numéro 28



Photo prise par Gilles Vermillon – Mare de la ferme de Grivery



Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes formidables !! pour votre participation importante à l'opération « Solidarité Ukraine ». Vos dons emballés, identifiés, mis en carton par Jean-Pierre et Gilles, ont été transférés le 22 mars à Forges les Bains, qui nous a associé à son organisation pour un voyage vers la Pologne puis l'Ukraine par un camion venu de là-bas ! Cela représente environ une cinquantaine de colis/cartons... Pour l'instant la collecte est suspendue, nous vous tiendrons au courant pour les actions à venir car le pays est toujours en guerre !

Depuis, les élections sont passées et à nouveau vous avez été exemplaires, par un taux de participation rarement atteint.

Dans l'attente de jours meilleurs et une disparition de la pandémie, je vous souhaite une belle journée.

François FRONTERA
Votre Maire

Résultat de l'Élection Présidentielle

Élection Présidentielle - 10 avril 2022 (1^{er} tour)

Bureau Unique

Inscrits : 278
 Bulletins blancs : 5
 Votants : 239
 Bulletins nuls : 1
 85.97% de votants
 Exprimés : 233
 Abstentions : 39



n° d'ordre	Nom des candidats	Nbre de Voix	%
1	Mme Nathalie ARTHAUD	0	0.00%
2	M. Fabien ROUSSEL	4	1.72%
3	M. Emmanuel MACRON	66	28.33%
4	M. Jean LASSALLE	5	2.15%
5	Mme Marine LEPEN	49	21.03%
6	M. Éric ZEMMOUR	12	5.15%
7	M. Jean-Luc MÉLENCHON	61	26.18%
8	Mme Anne HIDALGO	2	0.86%
9	M. Yannick JADOT	11	4.72%
10	Mme Valérie PÉCRESSE	17	7.30%
11	M. Philippe POUTOU	0	0.00%
12	M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	6	2.58%

Élection Présidentielle - 24 avril 2022 (2nd tour)

Bureau Unique

Inscrits : 278
 Bulletins blancs : 19
 Votants : 233
 Bulletins nuls : 3
 83.81% de votants
 Exprimés : 211
 Abstentions : 45

n° d'ordre	Nom des candidats	Nbre de Voix	%
3	M. Emmanuel MACRON	144	68.25%
5	Mme Marine LEPEN	67	31.75%

Emmanuel Macron plébiscité, Marine Le Pen et J.-Luc Mélenchon se partagent les places d'honneur

Le président sortant a terminé en tête des votes dans l'intégralité des communes de l'agglomération du Pays de Limours.

Une belle mobilisation électorale et une constante : Emmanuel Macron en première position. Dans le Pays de Limours, le candidat En Marche a ainsi terminé en tête dans toutes les communes du territoire, avec des pics de proportionnalité à Gometz-la-Ville et aux Molières, où il réalise respectivement 40,3 et 41,7 %. Seule commune qui aurait pu

échapper au président sortant, Saint-Jean-de-Beauregard, où Jean-Luc Mélenchon ne talonne Emmanuel Macron que de cinq petites voix. Du côté des poursuivants justement, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon se partagent les secondes et troisièmes places de manière plutôt équilibrée. Sur 14 communes, le candidat de la France Insoumise termine ainsi second dans six d'entre elles (Saint-Jean-de-Beauregard donc, mais également Boullay-les-Troux, Bris-sous-Forges, Gometz-la-Ville, les Molières et Limours), tandis que huit villes placent la

candidate du Rassemblement national comme dauphine : Angervilliers, Courson-Monteloup, Fontenay-les-Bris, Forges-les-Bains, Janvry, Pecqueuse, Saint-Maurice-Montcouronnais et Vaugrigneuse.

Le taux de participation majoritairement supérieur à 80 %

Ces départages ont été particulièrement serrés à Courson-Monteloup et Janvry puisque dans les deux cas, trois voix seulement séparaient Marine Le Pen de Jean-Luc Mélenchon. Trois voix, c'est éga-

lement ce qu'il aura manqué à Yannick Jadot pour s'inviter sur le podium aux Molières, le candidat écologiste réunissant 10 % des suffrages, à un souffle de Marine Le Pen.

Outre ces résultats bruts, on pourra noter la belle participation des électeurs du Pays de Limours, puisque la plupart des communes (à l'exception de Bris-sous-Forges, Courson-Monteloup et Fontenay-les-Bris) affichent un taux de participation supérieur à 80 %. Le record dans le domaine est détenu par Saint-Jean-de-Beauregard dont 85,97 % des



C'est à Saint-Jean-de-Beauregard que l'on a le plus voté.

électeurs se sont exprimés. La commune devance d'un rien de participation à 85,47% Gometz-la-Ville avec son taux

■ R. L.

Pays de Limours	Inscrits	Votants	Exprimés	Abstentions	Candidats													
					Nathalie ARTHAUD	Fabien ROUSSEL	Emmanuel MACRON	Jean LASSALLE	Marine LE PEN	Eric ZEMMOUR	Jean-Luc MELENCHON	Anne HIDALGO	Yannick JADOT	Valérie PECRESSE	Philippe POUTOU	Nicolas DUPONT-AIGNAN		
Villes																		
Angervilliers	1 144	962	943	201	5	37	275	28	257	60	144	13	45	56	7	16		
Boullay-les-Troux	507	413	401	106	0	8	153	14	45	25	82	7	23	33	1	10		
Bris-sous-Forges	2 497	1 971	1 941	556	13	92	658	38	316	98	400	28	116	130	15	37		
Courson-Monteloup	460	361	354	106	1	10	106	8	68	29	65	7	21	23	4	12		
Fontenay-les-Bris	1 569	1 253	1 233	336	7	22	377	30	293	87	210	15	72	76	7	37		
Forges-les-Bains	2 930	2 405	2 354	576	11	47	863	64	409	175	391	21	156	156	15	46		
Gometz-la-Ville	1 012	865	856	156	1	14	345	29	98	66	136	15	52	81	5	14		
Janvry	498	422	415	83	2	11	143	14	64	51	61	5	22	34	1	7		
Les Molières	1 453	1 206	1 187	266	3	31	495	24	122	58	187	29	119	81	9	29		
Limours	4 907	3 945	3 858	1 049	11	99	1 375	98	587	226	763	52	275	266	32	74		
Pecqueuse	391	325	323	68	0	15	120	15	68	22	39	2	16	18	1	7		
Saint-Jean-de-Beauregard	278	239	233	45	0	4	66	5	49	12	61	2	11	17	0	6		
Saint-Maurice-Montcouronnais	1 280	1 036	1 015	265	6	24	341	26	199	82	160	12	54	77	3	31		
Vaugrigneuse	934	782	760	174	4	22	226	14	187	56	117	16	38	39	11	30		
Totaux	19 860	16 185	15 873	3 987	64	436	5 543	407	2 762	1 047	2 816	224	1 020	1 087	111	356		

Solidarité Ukraine

Tous nos remerciements pour votre forte contribution de solidarité envers l'Ukraine. Un grand merci à Jean-Pierre Merle et Gilles Vermillon pour l'emballage, étiquetage des colis.

Confection des colis :

- ✓ 15 : alimentations
- ✓ 30 : vêtements adultes
- ✓ 11 : vêtements enfants et bébé
- ✓ 7 : hygiène et matériel paramédical
- ✓ + des couvertures/couettes, sacs de couchages, tentes, peluches/doudous, matelas gonflables, ...



Chargement du camion ukrainien :



Notre commune associée à Forges les Bains, Gometz la Ville, D'Huison-Longueville, les dons des Belliregardinois sont partis reconforter la population restée en Ukraine.

Merci à vous.



SOMMAIRE

Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2022

Directeur de la publication
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal
Création : Le Conseil Municipal
Impression : Communauté de Communes
du Pays de Limours
Tirage : 200 exemplaires

Mairie - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard
Tél. 01 60 12 00 04
secretariat@stjean91.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un
des conseillers municipaux, nous vous
invitons à contacter le Secrétariat afin de
prendre rendez-vous.
secretariat@stjean91.fr

Site officiel
www.mairie-saintjeandebeauregard.fr

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence... déchèteries 5
Les règles de voisinage 5

PRÉVENTION

Traitements agricoles 6
Chenilles processionnaires 6

VIE DE LA COMMUNE

Réunion publique avec la Gendarmerie ... 7
L'école 8
La fête des plantes 8
Nos voisins – Chevry 9

L'ÉCOLE

Classe de découvertes 10-11

INFORMATION CCPL & PNR

Communiqué du Parc 12
Le Parc : 55 communes, un projet 13
Randonner hors des sentiers battus 14

INFORMATION ESSONNE

Prime éco-logis 91 15
Hébergeuses 15
Essonne en scène 16

VIE ASSOCIATIVE

COSB 17
Association des familles 18
Caisse des écoles 18

IL ÉTAIT UNE FOIS

Cartes de St Jean 1756 19
A l'origine 20

Panneau Pocket - www.panneaupocket.com

Pour recevoir alertes et informations de la commune

Dans recherche, saisir le code postal de Saint Jean et cochez le  pour le mettre dans vos favoris

INFOS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

SAMU 15
Pompiers..... 18
N° d'urgence..... 112
N° d'urgence pour les malentendants ...114
Gendarmerie et Police 17

Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny 01 69 26 30 00
SOS Médecins..... 0 826 88 91 91
Centre antipoison 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris 115
SOS Enfants maltraités 119
SOS Amitié..... 01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue
-> à Évry 01 60 78 06 44
-> à Palaiseau 01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité.....
GDF (gaz) 0 800 47 33 33
EDF (électricité)..... 09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux..... 09 77 401 142
SIAHVY 01 69 31 72 10
SIREDOM 01 69 94 14 14
CCPL 01 64 90 79 00

Déchèteries

Déchèterie de Briis-sous-Forges : accès avec Pass'Déchèterie à demander en ligne sur le site Sitreva (<http://www.sitreva.fr/decheteries/acces-usager/particulier-obtenir-une-carte>)

Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beauregard

Rappel des règles de voisinage

- 1- **Tu entretiendras** la végétation aux abords de ta maison afin de faciliter la circulation des piétons (élagage des arbres et arbustes, taille des haies, ...)
- 2- **La chaussée tu respecteras...** en ramassant les déjections canines de ton chien et en jetant ton mégot dans ta poubelle
- 3- **Tes poubelles tu rentreras...** *il est dommage de voir des poubelles trainer sur les trottoirs pendant plusieurs jours*
- 4- **La tranquillité de chacun tu respecteras**
Nous vous rappelons que l'usage d'outils de jardinage ou d'appareils bruyants est autorisé du lundi au samedi entre 8h et 20h et **INTERDIT** le dimanche et jours fériés comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007
- 5- **Ton chariot de supermarché tu ramèneras**
Les chariots ne doivent pas quitter le parking de Carrefour
- 6- **Point de fumée tu feras**
Le brûlage de déchets est interdit sur la Commune excepté si usage d'inserts prévus à cet effet comme indiqué dans l'arrêté municipal du 25 juin 2007

PRÉVENTION

** Traitements agricoles **

Faut-il avoir peur des traitements agricoles ?

Le printemps revient et avec lui le temps des épandages dans les champs. Le mot intrigue beaucoup d'entre vous et en inquiète certains. Pourtant, comme vous, les plantes ont besoin de se nourrir, de se protéger contre les maladies et contre la dent des insectes.

Rassurez-vous, tous ces traitements sont très contrôlés :

- Les produits épandus sont obligatoirement homologués,
- Les doses sont déclarées au gramme ou au millilitre près et sont très inférieures à ce que vous utilisez dans vos maisons pour nourrir vos plantes vertes, faire le ménage ou protéger vos animaux domestiques,
- Les pulvérisateurs doivent limiter la dérive liée au vent et la vitesse de celui-ci ne doit pas excéder 20km/h.



Entendant les craintes exprimées, le gouvernement a institué une zone de non-traitement (ZNT) auprès des habitations. A Saint-Jean, celles-ci sont clairement visibles car plantées en trèfle.

** Chenilles processionnaires **

Sur la santé humaine et animale



Depuis quelques années, notre département est colonisé par ces chenilles, issues des larves des papillons de nuit, elles possèdent des poils très urticants et peuvent se révéler très dangereuses.

Soyez vigilants et en cas d'apparition d'une réaction cutanée anormale, consulter un médecin.

En cas de symptômes contactez médecin ou un centre antipoison, si difficultés respiratoires appelez le 15 ou 112 sans délais.

VIE DE LA COMMUNE

** Réunion publique avec la Gendarmerie de Gif-sur-Yvette **

Nous avons eu le plaisir d'accueillir nos gendarmes le 4 février dernier lors d'une réunion publique. Après une courte introduction et échange avec les participants, ils nous ont indiqué les bons réflexes à avoir au niveau de notre sécurité et celles de nos biens.

Nous vous les rappelons ci-dessous :

- Contre les cambriolages : verrouillez la porte même lorsque vous êtes présents, évitez de laisser les clés sur les serrures intérieures des portes vitrées, ne pas laisser de fenêtres ouvertes la nuit, assurez-vous de l'identité de la personne avant d'ouvrir, ...

En cas d'absence prolongée, laissez vos clés à une personne de confiance, avisez vos voisins et faites un signalement à la Gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Si vous êtes malheureusement victime d'un cambriolage : composez le 17 ou 112.
Ne touchez à rien jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

Pour faire opposition à votre carte bancaire : appelez le 0892 705 705

Pour faire opposition à votre chéquier : appeler le 0892 68 32 08

- M@veillance numérique : l'hameçonnage est une technique de fraude sur Internet visant à obtenir des renseignements confidentiels (mots de passe, informations bancaires...) afin d'usurper votre identité. Facile à identifier car aucune institution publique ne vous demandera de fournir vos informations privées, il en est de même pour les entreprises privées – méfiez-vous des usurpateurs !

Pour éviter ses risques : choisissez un mot de passe complexe, si possible différent pour chaque application et pour chacun de vos comptes, pensez à activer la double authentification.

Pour les réseaux sociaux : vérifiez vos paramètres de confidentialité (sélectionner le mode « privé »), maîtrisez vos publications, n'acceptez que les invitations des personnes dont vous connaissez l'identité.

En cas d'escroquerie sur le net, contactez le numéro vert 0 805 805 817.



Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le groupe contact de la gendarmerie de Gif-sur-Yvette par courrier à l'adresse : contact-gif@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

**** L'école ****

Deux systèmes 'Clean Air Way' ont été installés à l'école pour décontaminer et purifier l'air de la classe.

Ce système capte, purifie et détruit un spectre très large de polluants, bactéries et virus présents dans les environnements clos.

**** La fête des plantes au château ****

Cette année encore, la fête des plantes a eu un beau succès malgré une météo quelque peu capricieuse. Nous espérons que vous avez pu vous y rendre.



Voici les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- **4 et 5 juin** : Rendez-vous aux Jardins
- **10, 11 et 12 juin** : Fête de la Création et des Métiers d'Art
- **17 et 18 septembre** : Journées du Patrimoine
- **23, 24 et 25 septembre** : Fête des Plantes de l'Automne



Nous avons la grande chance d'accéder à ces évènements gratuitement sur simple présentation d'une pièce d'identité... alors au plaisir de vous croiser dans les allées du Château.

**** Nos voisins - Chevy ****

Une agence postale communale a ouvert ses portes le 4 avril dernier afin de maintenir un service public de proximité suite à la fermeture du bureau de poste de Chevy.

Elle est installée dans les locaux de la mairie-annexe de Chevy et offre le même service qu'un bureau de poste traditionnel. La différence est que vous serez accueilli par un agent municipal, formé par la Poste, qui assurera l'accueil des usagers.

Opérations pouvant être effectuées :

- Service courrier : dépôt et retrait (lettres simples et recommandées), affranchissements (vente de timbres et prêt à poster)
- Service colis : dépôts et affranchissements, retraits et remises
- Service opérations financières : dépôt et retrait par les clients de la Banque Postale pour des petits montants

Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h
- Mardi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Jeudi : 9h30 à 12h
- Vendredi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h
- Samedi : 8h30 à 12h

L'ÉCOLE

**** Classe de découverte à Carolles (Manche) ****

Du 28 mars au 1er avril, les 22 élèves de l'école élémentaire étaient en classe de découverte à Carolles dans la Manche, à la Villa Eole, centre des Pupilles de l'Ecole Publique (PEP) avec qui nous avons l'habitude de partir depuis de nombreuses années.

Tout d'abord, je voulais remercier tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce projet : la municipalité qui a pris en charge le transport et la mise à disposition de Charlotte comme animatrice, la Caisse des écoles pour sa participation financière au coût du séjour, les parents pour leur investissement dans les ventes de gâteaux de la fête des plantes (un tiers du coût total) et leur participation financière (180 € par enfant).

Donc, nous avons été accueillis dans ce centre en bord de mer, à l'entrée de la baie du Mont-Saint-Michel, pendant une semaine, de la plus belle des manières. Nous avons mangé comme des rois. Les repas étaient préparés par le chef Lukacs qui ne manquait pas une occasion de venir dans la salle à manger pour recueillir l'avis des enfants. Au menu, fruits de mer, fish and chips, risotto de la mer, milkshake, dessert surprise et bien sûr gâteau d'anniversaire pour Lucas, le mardi.

Aymerick, le directeur du centre, a su mettre à notre disposition une équipe et des locaux prévenants et riches. Alizée, l'animatrice nature, a fait découvrir aux enfants de Saint-Jean, le sentier des douaniers, la vallée du Lude, la pêche à pied, la faune de l'estran et de la laisse de mer. Tout cela dans un esprit de respect de notre environnement qui complète bien le travail amorcé en classe.

En milieu de semaine, nous avons découvert l'activité char à voile qui, malgré le vent du nord, a passionné les enfants de tous les âges. L'animateur du centre nautique, Jean, s'est mis à la portée de chacun et il a abordé la pratique comme les aspects plus techniques (le vent, le déplacement).

Au retour, les enfants ont mis en forme un petit journal de leur séjour. Bientôt, nous montrerons un diaporama de la semaine aux parents. Mais, je crois que les enfants n'oublieront pas la richesse du lieu et surtout la bienveillance de tout l'encadrement du centre.

Nous remercions également la météo et la Covid qui nous ont laissés tranquilles pendant cette magnifique semaine.

Jean Guy Lafaye



INFORMATION CCPL et PNR

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties proches de Saint Jean, pensez à vous connecter au site :

- CCPL : <https://www.cc-paysdelimours.fr/agenda>
- PNR : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/destination-parc>

**** Communiqué du Parc ****

Un nouvel élan pour le Parc

Le 29 septembre dernier, les élus du Bureau syndical du Parc m'ont élue Présidente de notre Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et je tiens à les en remercier.

C'est un honneur pour moi de prendre la tête du plus ancien Parc naturel régional d'Île-de-France, créé il y a 36 ans pour défendre la richesse du patrimoine naturel et culturel hors norme de la Vallée de Chevreuse face à l'étalement urbain et pour protéger la biodiversité.

Cette richesse, je veux continuer de la défendre et de la promouvoir mais sans la figer, car s'il faut protéger, cela ne doit pas se faire au dépend du développement économique de notre territoire. Puisqu'en effet, ce qui fait la force de notre PNR, au-delà du cadre de vie, c'est sa vitalité économique, son agriculture, son maillage de commerces de proximité et d'entreprises locales innovantes.

Cette conciliation entre défense de notre patrimoine culturel et environnemental et développement économique est définie dans la Charte du Parc. Nous allons la revisiter en favorisant l'action conjointe de l'ensemble des 55 communes membres du PNR, des départements des Yvelines et de l'Essonne et de la Région Île-de-France, afin qu'aucune dimension (environnementale, culturelle ou économique), ni territoire ne soit oubliés. Une des premières étapes de cette révision a eu lieu le 26 novembre lors d'une rencontre au cours de laquelle j'ai rencontré l'ensemble des maires membres du Parc.

Et parce que je pense que nous ne sommes jamais aussi attentifs à ce que nous avons, que lorsque que l'on est fier de ce que nous sommes, je souhaite que cette nouvelle Charte soit l'occasion de renforcer l'identité Parc. Cela doit passer par la revalorisation de la diversité de notre patrimoine et par la sensibilisation de tous les publics à sa préservation.

Vous l'aurez compris je souhaite que les années à venir soient celles d'un nouvel élan pour le Parc, afin que celui-ci puisse être un acteur décisif pour faire rayonner notre territoire.

Bien cordialement,

Anne CABRIT

Présidente du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Conseillère régionale



Le Parc : 55 communes, un projet.



Historique

Le Parc naturel est un territoire classé par décret du Premier Ministre. Ce label national est une marque propriété du ministère de l'Environnement qui l'a accordé jusqu'à présent à 58 autres territoires en France pour le caractère exceptionnel de leurs patrimoines.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, créé en 1985, est aujourd'hui composé de 55 communes qui ont choisi d'adhérer en 2011 au projet de territoire formulé dans sa Charte.

A quoi reconnaît-on un territoire de Parc ? On y trouve de grands espaces où la faune et la flore ont encore toute leur place, des terres agricoles, de nombreux bâtis anciens au cœur de paysages variés, mais aussi des habitants, des entreprises, des commerces et artisans qui vivent ou travaillent ici... Un Parc doit réussir à concilier cette diversité de ressources et d'usages qui fait sa richesse : il doit donc faire émerger des activités économiques et humaines compatibles avec la préservation durable des patrimoines et de la nature.

Cet équilibre est aussi ce qui fait la qualité de vie tant recherchée de cette région.

Que signifie être une commune de Parc naturel ?

Les communes adhérentes au Parc naturel régional engagent librement des actions en cohérence avec la Charte qui est le projet commun de développement, fondé sur la préservation des patrimoines naturels, paysagers et des ressources.

Les collectivités peuvent s'appuyer dans cette démarche sur l'équipe spécialisée du Parc qui intervient à la demande afin d'accompagner les initiatives éco-positives : les techniciens vont sur le terrain réaliser des diagnostics sur mesure et ils apportent leur expertise sur les questions d'architecture, de patrimoine, d'urbanisme, de paysages, d'environnement, d'énergie, d'agriculture, de développement économique, de liaisons douces ou encore d'éducation à l'environnement.

Cette ingénierie technique et financière du Parc est mobilisable à la fois pour les communes, mais aussi pour les entreprises et les particuliers, selon des modalités définies dans le guide des aides. Des aides financières peuvent aussi être attribuées pour soutenir et mener à bien les projets.



Toutes les informations pratiques sur www.parc-naturel-chevreuse.fr

**** Randonner hors des sentiers battus ****

En ces beaux jours qui renaissent, une envie subite de vous dégourdir et de vous oxygéner se fait sentir !

Rien de plus simple, télécharger l'application de randonnées géolocalisées gratuite : pour y découvrir toutes les randonnées possibles à pied, à vélo, à vtt et même à cheval des Parcs naturels régionaux d'Île-de-France.

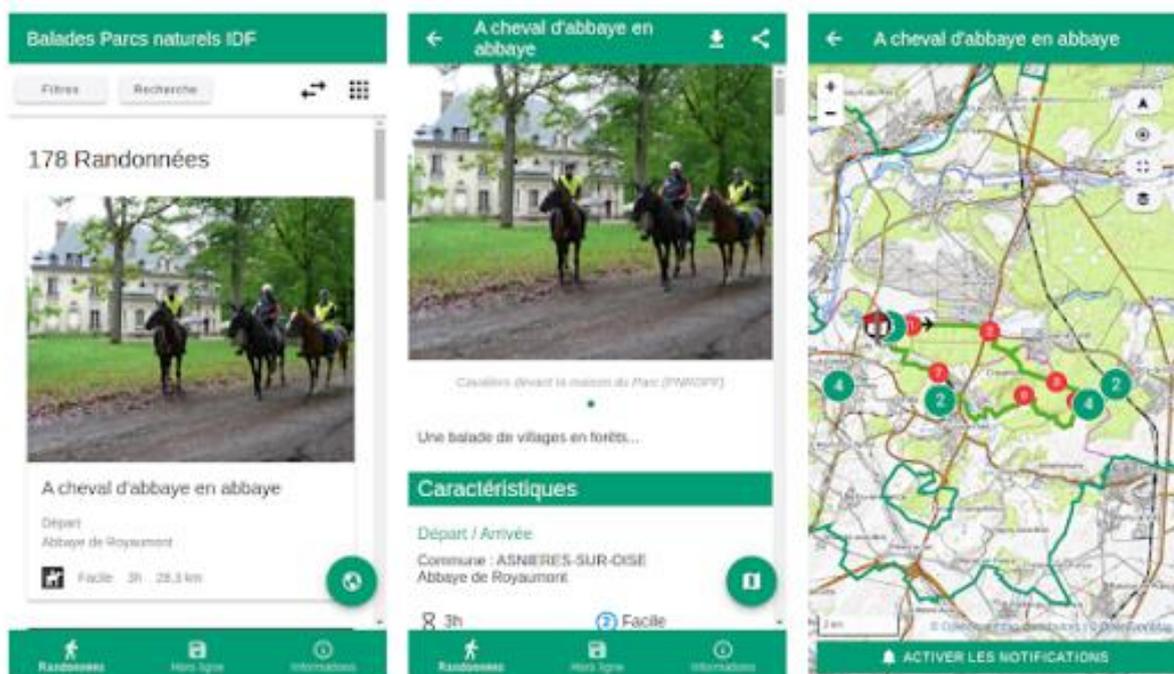
Allez sous Play store ou Apple store et chercher 'Balades Parcs Naturels IDF', sélectionner et installer.

Et si vous voulez jeter un œil avant de partir : aller sur <https://rando.pnr-idf.fr/>.



Balades Parcs naturels IDF

Makina-Corpus Voyages et infos locales



INFORMATIONS ESSONNE

Pour suivre l'actualité, les animations et les sorties en Essonne, pensez à vous connecter au site : <https://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/accueil>

**** Prime éco-logis 91 ****

Extrait du magazine Essonne & Vous de février – mars 2022

Lancée en 2019, cette aide du Département aux propriétaires de logements pour les travaux de rénovation énergétique est renouvelée depuis le 1^{er} janvier et jusqu'en 2024.

Les travaux essentiels sont soutenus à hauteur de 800 € pour les ménages les plus modestes. Pour les gros travaux visant un gain énergétique de plus de 35%, l'aide peut atteindre 4 000 €, modulée selon les revenus.

En plus de l'isolation, du remplacement des fenêtres ou du chauffage, de nouveaux travaux sont éligibles : installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de panneaux photovoltaïques...

La demande d'aide doit être déposée par un opérateur d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <https://www.reover-malin.fr/prime-eco-logis-91/>

**** Héberjeunes ****



Nous vous avons déjà parlé de l'association l'an passé, ils sont toujours en recherche active de logements car la demande ne cesse de croître.

Ils recherchent des chambres, des studios et des colocations. L'association met en relation étudiants et propriétaires.

Une nouvelle formule est proposée : chambre contre services. Souvent adressée aux personnes plus âgées ou isolées ayant des chambres disponibles, permet de bénéficier d'un apport financier mais également d'une présence réconfortante et d'une aide au quotidien (course, informatique, bricolage...) qui facilite leur maintien à domicile.

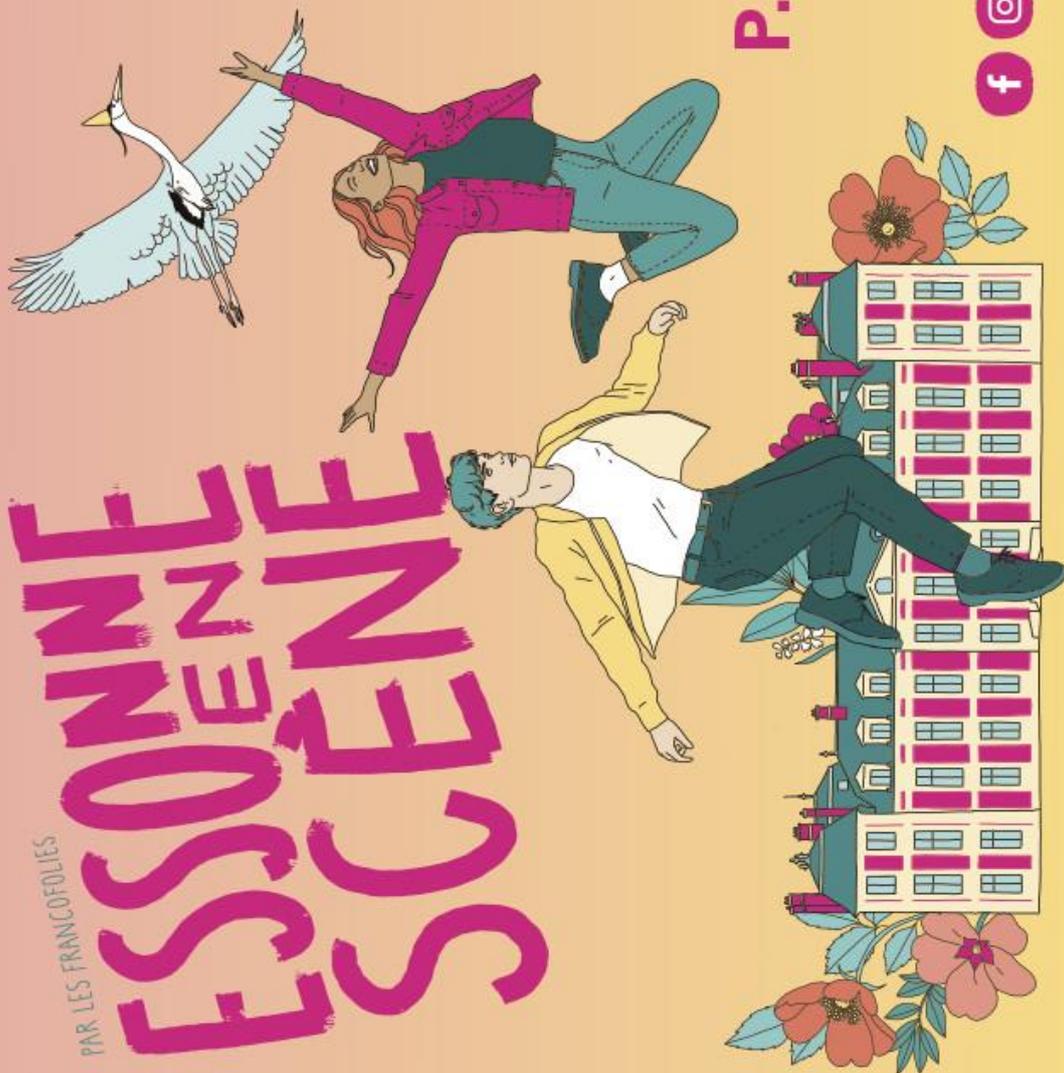
Pour en savoir plus, connectez-vous au site : <https://www.heberjeunes.fr/> ou contactez le 01 69 15 65 44.

**** Essonne en scène ****

Venez assister à des concerts d'artistes connus ou inconnus de vous 😊 sur le domaine départemental de Chamarande.

PAR LES FRANCIFOLIES

ESSONNE SCÈNE



24 & 25 JUIN 2022

DOMAINE DÉPARTEMENTAL
DE CHAMARANDE

CALOGERO
JULIEN DORÉ
VICTOR SOLF
TERRENOIRE
P.R2B BANDIT BANDIT...



[essonneenscene.fr](https://www.essonneenscene.fr)

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

VIE ASSOCIATIVE

** COSB **

Comme vous le savez, le COSB a tenu son assemblée générale fin mars. Nous vous avons alerté sur le souhait de son président, Laurent Menou, de ne pas renouveler son mandat.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous informer que le conseil d'administration s'est étoffé de 5 nouveaux membres et qu'un nouveau président a été élu, il s'agit de Monsieur Patrick Marre.

Dans le cadre de son rôle, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau dont voici la constitution :

- Président : Philippe Marre – Vice-président : Franck Garcia
- Trésorier : Julien Lepert – Trésorier adjoint : Jean-Luc Tourdjman
- Secrétaire : Gérard Bousquet – Secrétaire adjointe : Céline Marre

Nous tenons à remercier Laurent pour son énergie et sa forte implication au sein du COSB, aussi bien dans son rôle de Président qu'en tant que participant. Nous savons qu'il ne sera pas loin et continuera à épauler nos actions et participer aux activités.

Un petit mot personnel du nouveau président :

« Habitant St Jean depuis 7 ans, il m'est apparu naturel de m'impliquer au sein de la commune en rejoignant le COSB pour continuer à faire vivre une de ses deux principales associations (l'autre étant bien sûr l'association des familles ☺). C'est également un moyen extrêmement agréable et convivial pour faire connaissance avec les habitants du village. J'encourage d'ailleurs tout un chacun de faire la même démarche. Rejoignez-nous ! Patrick Marre »

La saison s'annonce d'ailleurs passionnante, conviviale et sportive avec au programme :

- La gym douce tous les lundis (n'hésitez pas à devenir adhérent),
- Le tournoi de pétanque (probablement le 26 juin après-midi),
- Et le tournoi de tennis (probablement le 26 juin au matin),
- Et plein de nouvelles aventures à vous faire découvrir à la rentrée.

Nous comptons sur votre participation aux activités qui vous seront proposées et surtout, toutes vos suggestions de sorties « sportives » qui seraient en mesure de vous intéresser et que vous seriez prêt à mettre en œuvre sont les bienvenues.

Bien sportivement et amicalement,

Le bureau du COSB

**** ASSOCIATION DES FAMILLES ****

Depuis la rentrée de septembre les visites ponctuelles, planifiées les samedis après-midi, n'ont pu aboutir, ceci dû à l'incertitude sanitaire du moment.

L'association vient enfin de finaliser la sortie « **Journée à Giverny** » qui se déroulera le **samedi 14 mai**. Le bulletin d'inscription comprenant le programme pour cette sortie vous a été distribué début avril, les inscriptions seront clôturées le 30 avril.

N'hésitez pas à vous inscrire, nous espérons vous compter parmi nous pour cette belle journée !

L'association des familles

Je profite de cette tribune qui m'est offerte afin de vous annoncer que j'arrêterai mes fonctions de présidente en juin/juillet 2023.

Le temps pour notre bureau et moi-même d'assurer une passation auprès d'une nouvelle génération de Belliregardinois qui pourront apporter de nouvelles idées ainsi que leur enthousiasme.

Aussi ce message est aussi un appel à candidatures auprès des habitants de notre village pour prendre notre suite et ainsi permettre à cette « aventure » qui a commencé avec d'autres que nous il y a déjà de nombreuses années de se poursuivre.

La vie associative de manière générale est très importante et valorisante. C'est encore plus le cas dans un petit village comme le nôtre. Elle permet aux habitants de la commune de se connaître et d'apprendre à s'apprécier autrement qu'en se faisant des bonjours en passant en voiture ou à la sortie de l'école.

Je vous invite donc à m'écrire à ASSOFAMSJB@outlook.fr et je serai ravie d'échanger avec vous.

Isabelle Ruszczak
Présidente de l'association des familles

**** LA CAISSE DES ÉCOLES ****

La caisse des écoles vous donne rendez-vous **dimanche 22 mai à 14h30** sous la halle de la Ferme pour son loto annuel... ne manquez pas ce moment convivial.

On compte sur vous !

La Caisse des écoles

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Pour clôturer notre série de cartes anciennes de Saint Jean, voici une des plus anciennes cartes topographiques représentant la commune qui a été réalisée par l'Académie des Sciences en 1756 sous la direction de César-François Cassini de Thury.

Tracée à l'échelle 1:86400, elle utilise les progrès de la mesure de la méridienne de Paris.

Ce zoom de la carte « Paris et ses environs » est extrait du livre :

« Les erreurs dans les cartes », publié en 2021 aux « éditions courtes et longues ».



Il est toujours surprenant de constater l'ancienneté de lieux-dits qui nous sont familiers : Mondétour, Montjay, Gousson, la Brosse, la Bennerie...

Surprenant aussi, la graphie du double s en eszett, comme dans l'alphabet allemand : « Marcoußy » ou du s long (ſ) dans : « Orfay, Nofay »

À l'origine du Village et de ses environs – l'Essouriau et Villeziers

Saviez-vous que des vestiges ont été retrouvés sur le domaine de Saint Jean et ses alentours ? Nous vous partageons ci-dessous quelques-unes des trouvailles faites.

A noter que notre secteur n'a pas fait l'objet d'études particulières, il faut donc faire avec ce qui existe. La carte archéologique de la Gaule de François NAUDET concernant l'Essonne date de 2004. La page 231 de ladite carte, concerne notre Commune sur les prospections effectuées en 1999 sur le chemin longeant la Salemouille et près du cimetière.

Une hache néolithique a été retrouvée au Grand VIVIER en 1960, des silex taillés à l'Essouriau en 1978-80 par l'Équipe LEMOINE (Commune de Saint Jean de Beaugard). Plus près de nous à « Grivery », Jean-Claude GOURVENEC avait trouvé une belle hache en bordure de chemin.

Une pierre polie, hache atrophiée a été découverte au sol au début des années 2000 en bordure du bois dit « de la Côte de la Grange aux Moines ».



La période Gallo-Romaine est plus riche, tessons de poteries (photo ci-contre), une monnaie Gauloise (photo ci-dessous) et de nombreuses monnaies romaines du VI-VII^e siècle après J.C. (fiches de l'Association Renaissance et Culture de Longjumeau que nous remercions) ainsi qu'une monnaie du XII^e siècle.

Les fondations du Lycée de l'Essouriau ont permis de découvrir une fosse dépotoir qui contenait également des fragments de poteries romaines, parures, pesons de tisserands, os d'animaux, grains de blés brûlés et des monnaies Gauloises de la fin du 1^{er} siècle et notre ère.



Toujours dans le même secteur en grande partie sur le territoire de notre commune au lieu-dit l'Essouriau, le regretté Michel HOUDIÈRE qui relate ses découvertes dans l'ouvrage « Dessine-moi une ville, Les Ulis » (1993) avait sorti de terre avec sa charrue des meules domestiques en meulière dont l'une d'entre elles m'ayant été offerte, est actuellement dans notre classe unique pour les élèves, et sera destinée au musée de Longjumeau. Il existait bien une carrière de meulière à Montjay jusqu'en 1913.



Le secteur de l'Essouriau et des Quatre-Coins était sans doute un village Gallo-Romain, le nom de Villeziers également est d'origine Gallo-Romaine mais nous aurons l'occasion d'y revenir...

François FRONTERA